

---

## RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

### VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

---



La *Loi sur les cités et villes* prévoit à l'article 105.2.2, que lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

#### FAITS SAILLANTS

L'auditeur indépendant, la firme MALLETTE sencl, émet l'opinion suivante :

*Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.*

*À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Comme mentionné dans le rapport financier 2022, qui sera déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville a terminé son exercice financier avec un surplus de fonctionnement de 197 572 \$.

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des revenus supplémentaires, notamment des droits de mutation pour 60 000 \$ et des revenus d'intérêt de plus de 30 000 \$ que les prévisions budgétaires. Nous avons aussi bénéficié d'une bonification de la subvention du ministère des Transports au montant de 60 000 \$ et de revenus provenant de la vente de terrain pour un montant de 107 000 \$. De plus, des dépenses supplémentaires ont été réalisées dans quelques postes budgétaires, entre autres au niveau de l'entretien et la réparation des rues et routes du territoire.

Au cours de l'année, des sommes ont été affectées pour la réalisation de projets. L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre est de 697 219 \$. Nous vous présentons également l'ensemble des sommes disponibles qui proviennent de différents fonds pour la réalisation de projets.

▪ Excédent de fonctionnement non affecté Les affectations mentionnées aux procès-verbaux jusqu'au 5 juin 2023 sont de 19 724 \$.	697 219 \$
▪ Excédent de fonctionnement affecté, dont 779 897 \$ provenant de la vente de terrains Les affectations mentionnées aux procès-verbaux jusqu'au 5 juin 2023 sont de 172 015 \$.	873 573 \$
▪ Fonds de roulement non engagé Incluant les remboursements de 2023.	504 263 \$
▪ Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	11 268 \$
▪ Fonds stationnement	3 500 \$
▪ Revenus reportés — Carrières et sablières Les affectations mentionnées aux procès-verbaux jusqu'au 5 juin 2023 sont de 23 726 \$.	323 366 \$
	<b>2 413 189 \$</b>

Nous vous présentons également les renseignements concernant l'endettement total net à long terme de la Ville ainsi que des organismes dont celle-ci participe au paiement de la dette.

▪ Dette à long terme de la Ville	12 048 290 \$
▪ Activités de l'année Les investissements à financer moins les subventions affectées au paiement	(3 955 965) \$
<b>Endettement de la Ville</b>	<b>8 092 325 \$</b>
▪ Quotes-parts dans l'endettement de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud, de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud et dans la Société des Loisirs	168 601 \$
▪ Quote-part de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est	696 059 \$
<b>Endettement total</b>	<b>8 956 985 \$</b>

La Ville a réalisé des investissements de l'ordre de 1 540 930 \$ financés par différentes sources de fonds notamment des subventions, l'excédent ainsi que par des emprunts, dont entre autres :

<b>Administration</b>		
• Équipements	43 525 \$	
		<b>43 525 \$</b>
<b>Transport</b>		
• Asphaltage	111 655 \$	
• Éclairage au DEL	41 780 \$	
		<b>153 435 \$</b>
<b>Hygiène du milieu</b>		
• TECQ	16 803 \$	
		<b>16 803 \$</b>
<b>Promotion et développement</b>		
• Développement de terrains	28 707 \$	
		<b>28 707 \$</b>
<b>Loisirs</b>		
• Piscine municipale	1 251 900 \$	
• Centre communautaire	46 560 \$	
• Acquisition immeuble	4 877 \$	
		<b>1 303 337 \$</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 545 807 \$</b>

Nous espérons que ces informations vous donnent un portrait de la situation financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Le maire,

André Fortin